

Création d'un poste de gardien de déchetterie

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS du Bureau	
séance du 19/06/03	favorable

Le SYBERT a demandé à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, lors de sa séance du 17 juin 2003, de créer un poste de gardien de déchetterie (agent d'entretien ou agent technique) dans le cadre de l'ouverture des déchetteries d'Epeugney et de Roulans.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- la création d'un poste de gardien de déchetterie (agent d'entretien ou agent technique)
- la modification de la liste des emplois permanents
- d'autoriser Monsieur le Président à engager les procédures et à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire les dépenses au budget ou à prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires au paiement des traitements, charges patronales consécutifs à ce recrutement

Pour extrait conforme,

Le Président